

COMPOSTER : SE DÉFAIRE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET DES PRÉJUGÉS

VAL-D'OR, LE 4 MAI 2015. – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) annonce son offre de formations gratuites sur le compostage domestique, qui auront lieu du 11 au 14 mai prochains, dans les trois pôles du territoire. La MRCVO continue d'encourager ses citoyens à adopter ce geste écoresponsable et d'offrir de l'information pour clarifier les préjugés sur le sujet.

Horaire des formations

Val-d'Or	Senneterre	Malartic
<i>Salle du conseil des maires de la MRCVO 42, place Hammond</i>	<i>Salle du conseil de l'hôtel de ville de Senneterre 551, 10^e Avenue</i>	<i>Salle du conseil de l'hôtel de ville de Malartic 901, rue Royale</i>
Lundi 11 mai à 19 h Mardi 12 mai à 14 h Mardi 12 mai à 19 h	Mercredi 13 mai à 19 h	Jeudi 14 mai à 19 h

Le printemps est le meilleur moment pour apprivoiser et adopter la bonne habitude de composter. Les participants recevront gratuitement toute l'information nécessaire. Les citoyens découvriront que plusieurs préjugés sur le compostage sont erronés. Par exemple, il est faux de croire qu'un composteur domestique attire les animaux ou dégage une mauvaise odeur.

Depuis 2002, plus de 1 500 citoyens ont reçu la formation sur le compostage domestique de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Pourquoi composter ?

Composter ses résidus organiques permet de réduire près de 40 % le volume de déchets envoyés à l'enfouissement. Par le fait même, cela contribue à réduire les gaz à effet de serre produits par les sites d'enfouissement et le transport des matières, qui autrement auraient été mises aux ordures. De plus, l'on en retire ensuite son propre engrais naturel, nutritif et gratuit.

– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
jennyleefalardeau@mrcvo.qc.ca